

Décision n° 2024-99 du 5 décembre 2024

donnant délégation de signature du directeur de la direction territoriale Hauts-de-France, ordonnateur secondaire

**Le directeur de la direction territoriale Hauts-de-France,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2024-76 du 9 septembre 2024 portant organisation du Cerema ;

**décide**

**Article 1**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

**Article 2**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

**Article 3**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;

- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

**Article 4**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

**Article 5**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

**Article 6**

La présente décision abroge la décision n° 2024-16 du 12 février 2024.

**Article 7**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Lille, le 5 décembre 2024

Le directeur

Antoine Lebel

**Antoine LEBEL** Signature numérique de  
Antoine LEBEL 2310054826la  
**2310054826la** Date : 2024.12.05 09:25:52  
+01'00'

### **Annexe 1**

- Madame Muriel Cellier, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire ;
- Madame Anne Aeschimann, chargée de mission budget-finances ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Victor Gorrel, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Olivier Beauflis, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

### **Annexe 2**

#### **Pour les demandes d'achat de l'ensemble de la direction**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général ;
- Madame Caroline Petit, responsable du pilotage budgétaire ;
- Madame Dabia Merdji, assistante de gestion auprès de la responsable du pilotage budgétaire.

#### **Pour les demandes d'émissions de titres de recettes**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général ;
- Madame Caroline Petit, responsable du pilotage budgétaire ;
- Pour le département territoires écologie énergie risques, Madame Corinne Lampin ;
- Pour le groupe sol, économie circulaire, Madame Sandrine Taquin ;
- Pour le groupe risques, eau, biodiversité, Monsieur Bruno Kerloc'h ;
- Pour le groupe air, bruit, vibrations, Madame Christine Bugajny ;
- Pour le groupe bâtiment, énergies durables, Monsieur Olivier Lemaitre ;
- Pour le département déplacements aménagement territoires habitat, Monsieur Hervé Coulon ;
- Pour le groupe mobilités et territoires, Monsieur Patrick Palmier ;
- Pour le groupe systèmes et sécurité des transports, Monsieur Samuel Melennec ;
- Pour le groupe traitement et valorisation des données foncières, Monsieur Antoine Herman ;
- Pour le groupe connaissance du foncier et usages, Monsieur Olivier Dupré ;
- Pour le groupe de recherche ESPRIM, Monsieur Ludovic Vaillant ;
- Pour le département infrastructures, Monsieur Cédric Renault ;
- Pour l'agence de Saint-Quentin, Monsieur Julien Leroy ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-études, Monsieur Cédric Renault, par intérim ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-laboratoire, Madame Claire Marcotte ;

- Pour le groupe gestion patrimoniale des infrastructures et assainissement, Madame Isabelle Lienard ;
- Pour le groupe certification équipement de la route et matériaux, Madame Katy Smorag.

#### **Annexe 3**

- Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général.

#### **Annexe 4**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général.

#### **Annexe 5**

- Monsieur Marc Grevet, directeur adjoint ;
- Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général ;
- Pour le département territoires écologie énergie risques, Madame Corinne Lampin ;
- Pour le groupe groupe sol, économie circulaire, Madame Sandrine Taquin ;
- Pour le groupe risques, eau, biodiversité, Monsieur Bruno Kerloc'h ;
- Pour le groupe air, bruit, vibrations, Madame Christine Bugajny ;
- Pour le groupe bâtiment, énergies durables, Monsieur Olivier Lemaitre ;
- Pour le département déplacements aménagement territoires habitat, Monsieur Hervé Coulon ;
- Pour le groupe mobilités et territoires, Monsieur Patrick Palmier ;
- Pour le groupe systèmes et sécurité des transports, Monsieur Samuel Melennec ;
- Pour le groupe traitement et valorisation des données foncières, Monsieur Antoine Herman ;
- Pour le groupe connaissance du foncier et usages, Monsieur Olivier Dupré ;
- Pour le groupe de recherche ESPRIM, Monsieur Ludovic Vaillant ;
- Pour le département infrastructures, Monsieur Cédric Renault ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-études, Monsieur Cédric Renault, par interim ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique-laboratoire, Madame Claire Marcotte ;
- Pour le groupe gestion patrimoniale des infrastructures et assainissement, Madame Isabelle Lienard ;
- Pour le groupe certification équipement de la route et matériaux, Madame Katy Smorag.
- Pour l'agence de Saint-Quentin, Monsieur Julien Leroy.